



« Choisir l'école publique ! »

**Colloque organisé par le CNAL
Mercredi 12 novembre 2025 – Lycée hôtelier Jean Drouand**

**Premières conclusions - Redonner à toutes les familles le choix de l'École
publique**

Marie-Laure Tirelle, secrétaire générale du CNAL

Mesdames, Messieurs,

En tant que secrétaire générale du CNAL, je me permets d'introduire mes propos par un mot de remerciement. Des remerciements d'abord envers les représentants des membres fondateurs du CNAL, qui travaillent au sein de notre organisation. Comme a pu le dire Florence en ouverture, le CNAL est historiquement le premier collectif à avoir œuvré largement en faveur de l'École publique que nous considérons tous ici comme le fondement, le creuset de notre République. Cela fait 72 ans que nous militons. Mes prédécesseurs avaient été visionnaires en réalisant l'affiche en 1959 sous le crayon de Jean Effel où une petite Marianne écrivait au tableau « *ne nous désunissez pas dès*

l'enfance, une seule école, accueillante à tous les petits Français ». Le message est clair, et pourtant nous en sommes là !

En parlant de dessin, des remerciements particuliers pour Alf, Alain Faillat, ici présent, qui nous a permis d'utiliser son dessin de ces écoles républicaines comme affiche de la journée. Un autre symbole que ces bonnets phrygiens sur les toits de nos bâtiments scolaires...

Des remerciements pour chacun d'entre vous, parce que vous avez saisi le sens du thème de ce colloque « *Choisir l'École publique !* », son importance, son urgence devrais-je dire, quand en ce moment même, à quelques pas d'ici, nos parlementaires travaillent et votent les moyens qui seront attribués à l'Éducation, à la jeunesse, à la culture, à tout ce qui devrait être la priorité pour l'avenir de notre pays. Apparemment, le ministère n'a pas saisi ce sens car aucun représentant de l'administration n'a répondu favorablement à notre invitation.

Or, nous savons que construire une maison, notre maison - la Nation, sur des fondations instables risque d'avoir des conséquences dramatiques en cas de tempêtes, d'attaques contre ses principes comme celui de laïcité, ciment qui unie et permet de résister aux vents mauvais. Demain, nous commémorerons un triste anniversaire, celui des attentats de Paris – ces attentats visaient ce que notre Nation, notre pays représente, un pays libre où les citoyens vivent égaux en droits, où nous sommes unis par ces valeurs qui nous rassemblent. Nous venons aussi de commémorer la mémoire de nos deux collègues Samuel Paty et Dominique Bernard, qui ont aussi été une cible parce qu'ils enseignaient ces valeurs, émancipaient et éveillaient les consciences de leurs élèves à travers les savoirs. Le choix de ce 12 novembre n'est pas anodin. Nous fêtons la laïcité en

amont des 120 ans de la loi de 1905 que nous célébrerons partout en France autour du 9 décembre prochain.

Nous venons d'entendre les résultats de l'enquête IFOP, et ils sont éloquents et révèlent un paradoxe : l'École publique est plébiscitée, les parents et la population française y sont très attachés mais elle est aussi fragilisée. Fragilisée par des inégalités territoriales, par des préjugés tenaces, par des contraintes pratiques qui peuvent pousser des familles à scolariser leur enfant dans le privé, parfois malgré elles. Fragilisée aussi par un système qui, trop souvent, ne leur donne pas vraiment le choix. C'est le sens de nos travaux et du rapport qui a été rédigé pour en faire le bilan.

C'est donc un constat d'une image dégradée et d'un choix contraint

« Je suis très attachée à l'École laïque pour tous. Pourtant, le niveau d'apprentissage est insuffisant, les incivilités sont nombreuses, et les professeurs sont souvent absents. » Ce témoignage d'une mère lyonnaise, recueilli dans nos cahiers de doléances, résume une réalité douloureuse : l'École publique est perçue comme un service public défaillant, alors même que les données du ministère ou que le rapport de l'OCDE *« Améliorer les résultats dans le domaine de l'Éducation »* de 2024 montrent qu'elle fait mieux réussir les élèves, à milieu social équivalent, que le privé. Or, 7 parents sur 10 ignorent ces résultats et pensent souvent l'inverse comme en témoignent les chiffres sur le ressenti de la qualité de l'enseignement. Comment, dans ces conditions, faire un choix éclairé ?

Et puis, il y a ces familles qui, comme cette mère du Morbihan, se retrouvent face à un dilemme absurde : *« L'école publique est dans la commune voisine. Je dois payer le tarif 'hors commune', et mon élu refuse de participer aux frais de cantine, car il finance déjà 'son école'... qui est privée. Résultat : scolariser mon*

enfant dans le public me coûterait 20 € de plus par mois. » L'École publique deviendrait un luxe ?! Un comble, pour un service public qui devrait être un droit, gratuit.

Ainsi, quand on écoute les familles, on comprend que leur choix n'est pas toujours un vrai choix. 57 % de celles qui voulaient une scolarisation dans le public n'ont pas pu y accéder, faute d'école à proximité, de places disponibles dans la formation voulue, ou encore de transports adaptés. 42 % des parents du privé citent la proximité comme critère déterminant – un critère qui devrait, normalement, jouer en faveur du public.

Alors, que se passe-t-il ?

D'abord, il y a l'image. Celle d'une école publique qui serait laxiste voire violente, où les professeurs manquent à l'appel et où les élèves ne progresseraient pas. Une image qui colle à la peau, même quand les faits la contredisent. Les établissements privés, eux, communiquent, font du « marketing ». En l'occurrence, les écoles et établissements ouvrent leurs portes, signent des « contrats moraux » avec les parents qui doivent donc, avec leurs enfants, respecter le projet éducatif, souvent relié au caractère confessionnel de l'établissement alors même qu'il doit respecter la liberté de conscience de chacun. A l'heure où les informations ne sont pas vérifiées par les destinataires, les établissements et leurs responsables peuvent lancer des idées farfelues, qu'en tant que spécialistes, nous savons mensongères voire illégales, pour tester les réactions des « clients ». C'est le cas en ce moment avec le nouveau secrétaire général des établissements catholiques – et je tiens à rappeler que l'enseignement ne peut être que laïque dans les établissements religieux sous contrat - qui disait ce week-end que « l'école catholique est aussi une école publique ». Plus c'est gros, plus ça passe !

En ce qui concerne les relations Ecole-parents, dans le public, on peut attendre que les familles frappent à la porte. Comme le disait Emilie Kuchel, adjointe au maire de Brest qui pourra témoigner durant la table ronde de cet après-midi : « *À la crèche, les parents sont suraccueillis. À l'école maternelle, tout est balayé. On ne travaille pas la séparation, on ne les implique pas.* » Nous savons que cela n'est pas une mauvaise volonté des personnels.

Ils sont souvent contraints, comme les parents, et ces contraintes viennent d'ailleurs. Ce sont celles des collectivités, qui ferment des écoles par manque de moyens, ou organisent des transports scolaires qui desservent mieux le privé. Celles du ministère et des services déconcentrés, qui attribuent les dotations de moyens sans transparence entre le public et le privé, qui organise la concurrence public/privé, qui peine à remplacer les enseignants absents, qui laisse les établissements privés sélectionner leurs élèves sans contrôle suffisant, qui n'entend pas les demandes répétées des organisations syndicales quant au besoin de temps, du temps pour se réunir et travailler en équipe, du temps pour mettre en place une réforme, l'intégrer, l'évaluer. Et j'en passe. Résultat : dans certaines régions, le privé devient l'option par défaut. Comme à Nivillac, où le collège public le plus proche est à 20 km, avec un bus à 7h05 pour les élèves de sixième. Comme à Ploërmel où le lycée public a finalement ouvert après 10 ans de lutte et Laurent pourra tout à l'heure nous expliquer les difficultés qu'il a rencontrées dans cette bataille. Comme à Beaupréau en Mayes, ville de 23000 habitants, où il n'existe toujours pas de collège public mais par contre deux collèges privés... Marina Giet, que nous avons aussi auditionnée et n'a pu être présente aujourd'hui, continue en tant que parent, à militer pour son ouverture. Ce sont quelques exemples parmi d'autres.

Enfin, il y a la peur. La peur de l'échec, la peur de la mixité sociale, la peur que son enfant ne soit « pas avec les bons ». Une mère du Puy-de-Dôme nous

confiait : « *Au collège public, le niveau est limite, et je ne sens pas les filles en sécurité.* » Une autre, en Seine-Maritime : « *Pas de collège public dans mon quartier. Il faut faire 45 minutes de bus. Le privé est à 400 mètres. Ce n'est pas un vrai choix.* »

Ces peurs, ces contraintes, ces non-choix entament le pacte républicain. Elles creusent les inégalités. Elles affaiblissent une école qui, pourtant, reste le meilleur rempart contre les déterminismes sociaux.

Donc, que faire ?

D'abord, il faut faire en sorte de redonner aux familles la liberté de choisir. Cela passe par des mesures concrètes que le rapport regroupe en 6 axes que je résumerai ici :

- **Garantir une école publique partout**, comme le prévoit la loi, et sanctionner les élus qui refusent de l'appliquer.
- Adapter les transports scolaires pour que la proximité et le temps de déplacement soit en faveur du public.
- Rendre l'École publique vraiment gratuite, en supprimant les surcoûts indirects qui pèsent sur les familles modestes.

Ensuite, **rendre visible et concret tout ce que l'École publique fait de bien**. Les élèves y progressent davantage, les élèves à besoins éducatifs particuliers y sont davantage et mieux accueillis (ce dont l'école publique peut s'enorgueillir), les enseignants y sont mieux formés, même cette **formation doit être renforcée et adaptée** aux besoins, les projets pédagogiques y sont innovants, les personnels y sont dévoués. Il est temps de communiquer, d'ouvrir les portes, de montrer ce que nous faisons et qui fait que les élèves y sont épanouis et en réussite.

Puis, **mettre fin aux privilèges du privé**. François Kraus nous l'a dit, le sondage montre une certaine évolution qui s'est opérée ces derniers mois suite aux affaires qui ont été révélées depuis l'article d'Alexis Da Silva sur Stanislas. On remerciera finalement l'éphémère ministre Oudéa-Castera pour les conséquences de ses propos du 13 janvier 2024. Ainsi, nous avons posé des questions qui permettent aujourd'hui de dire que le privé n'a plus la même confiance de la population. Les contrôles et les sanctions sont demandées par 81 % des parents quand les établissements privés ne respectent pas leur contrat. 77 % veulent supprimer leur financement public en cas de manquement. 60 % s'opposent à la prière en classe pendant les heures de cours dans les établissements religieux. Ces attentes, il faut les entendre. Nos organisations vont plus loin et préconisent aussi d'envisager de suivre l'une des recommandations du conseil d'analyse économique, à savoir diminuer le financement public en passant de 75 à 50% en mettant à contribution les familles qui font ce choix (ce qui est largement plébiscité dans le sondage). Notre but ultime étant toujours comme l'a rappelé Florence que les fonds publics soient uniquement destinés aux écoles publiques. L'attente est aussi importante quant à la mixité : chère sénatrice, la voix est libre pour renouveler votre proposition de loi !

Enfin, **impliquer les familles**. Pas comme des clientes, mais comme des partenaires. Dans le privé, les parents, du fait du fonctionnement et de l'organisation des établissements, sont obligatoirement associés, écoutés, sollicités via les organismes de gestion dont ils sont membres. Dans le public, on pourrait leur laisser croire qu'ils sont cantonnés à un rôle de figurants. Pourtant, 55 % des parents votent aux élections des représentants de parents d'élèves – un taux en hausse constante, preuve qu'ils veulent s'impliquer. Donnons-leur les moyens de le faire.

Dès qu'on parle laïcité et défense de l'école publique revient inévitablement la notion des « hussards noirs de la République », qui, suite aux lois Ferry qui avaient rendu les enseignements laïques, étaient les premiers instituteurs, défenseurs de cette école laïque, celle de l'émancipation, la seule école libre. Aujourd'hui, l'École publique si elle est bel et bien un héritage du passé, elle est encore et toujours un projet d'avenir. Un projet où chaque enfant, quel que soit son quartier, sa religion, sa couleur de peau ou le portefeuille de ses parents, a sa place. Un projet où la mixité n'est pas une contrainte, mais une richesse. Un projet où la réussite ne se mesure pas seulement aux notes, mais à la capacité à vivre ensemble, librement et dans le respect de chacune et chacun. Un projet qui engage l'idée que tout élève est capable d'apprendre, de s'élever et de mettre sa pierre à l'édifice France.

Les familles et les personnels du service public de l'Education veulent y croire. Nous y croyons alors soyons collectivement des hussards noirs !
Donnons-leur les moyens de réaliser ce projet.

Je vous remercie.